

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Bordereau-type

Voit. de tourisme

ROVER

75

N° 543

Moyens de reconnaissance du type Lampe brouillard encastrée au centre de la calandre du radiateur
 N° de châssis frappé A gauche, en avant, sur face supérieure longeron/couv. protection ressort
 N° de moteur frappé A gauche, en avant, sur bloc-cylindres, près orifice rempl. d'huile
 Constructeur du châssis The ROVER Co. Ltd., Solihull, BIRMINGHAM (G.B.)
 Constructeur du moteur The ROVER Co. Ltd., Solihull, BIRMINGHAM (G.B.)

 ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type ROVER 75
 Genre En ligne, asp. en t., 6ch. lat.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 6 Temps 4
 Alésage 65,2 mm.
 Course 105 mm.
 C.V.-Impôt 10,713
 Cylindrée totale 2'103 cm³
 C.V. frein 75
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydro-Mécanique sur les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique (à tringles) sur roues arrières 1)
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche - S/demande : A droite
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4 - Avec roue libre
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur The Rover Co. Ltd.
 Genre/Forme Limousine (Saloon 4-Door)
 Nombre de portes 4
 Nombre de places ass. Total 5
 Avant 2 Milieu — Arrière 3
 Nombre de places debout —
 Pour motos : Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	825 kg.	695 kg.	1'520 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques : Dimension	6.00 - 15 4 Ply		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 510 kg.)	1'020 kg.	1'020 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque IUCAS 2) Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier 2)

Feux de position 2, noyés dans les ailes Feux rouges 2, combinés combiné avec lampe marche arr.

Feux stop 2, combinés Eclairage du No de contr. 1, au centre

Indicateurs de direction : Syst. 2, retour automatique Emplacement Encastres dans montant orte central

Avertisseur 1, élect. double av. interrupt. Essuie-glace 2, élect.

DIMENSIONS

Voie { avant	1 320 mm.
arrière	1 310 mm.
Largeur hors-tout AV.	AR. 1 670 mm.
Empatement	2 820 mm.
Longueur hors-tout	4 580 mm.
Hauteur (non chargé)	1 610 mm.
Garde au sol	180 mm.
Porte à faux, arrière	— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braguage ext. gauche	11,30 m.
Diamètre de braguage ext. droite	12,05 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Haut. du pont dep. le sol mm.

Rideaux (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

Tuyau d'échappement : Coupe droit par l'importateur

Avertisseur : Interrupteur monté par l'importateur

Compteur de vit. : Cadran "miles" remplacé par cadran en km. par l'importateur

Lampe brouillard : Doit être accouplée avec feux de position ou feux codes.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Frein à main : Levier trop court - Sera rallongé en vue d'améliorer efficacité.

2) Phares : Ampoule Bilux à cullier montée par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 24.2.1950

La commission d'expertises-types